

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DES VÉHICULES AUTOMOBILES A L'OCCASION D'UN VIDE GRENIER LE DIMANCHE 26 JUIN 2022

Début des travaux
26/06/2022
Fin des travaux
26/06/2022

Article 1 : Le dimanche 26 juin 2022, un vide grenier sera organisé sur les parkings du marché couvert, de l'Espace Jeunes et sur le boulevard de Mantes entre la place de l'Etoile et le boulevard de Paris.

Article 2 : Le stationnement et la circulation des véhicules, à l'exception des véhicules de secours et de sécurité, seront interdits sur les voies précitées de 6 h 00 à 19 h 00.

Article 3 : Les véhicules en infraction feront l'objet de verbalisation et de mise en fourrière selon la réglementation en vigueur.

Documents
[Arrêté N° 22/062](#)